

A crise sanitaire d'exception, méthode d'exception. La primauté du lien sur l'évincement

L'actualité de l'hôpital de jour l'Oiseau Lyre au même titre que les autres institutions des secteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux, a fortement été marquée par la pandémie de COVID-19.

La crise sanitaire que nous traversons a en effet considérablement modifié notre organisation de travail. Ce fut particulièrement marqué sur l'hôpital de jour où il a fallu maintenir le lien avec les jeunes enfants que nous accompagnons et leur famille, notamment pendant toute la durée du confinement, soit du 17 mars au 11 mai 2020.

Les objectifs que nous souhaitons alors maintenir consistent en 4 points :

- Eviter absolument la rupture de l'accompagnement
- Réduire le risque de dégradation de l'état de santé
- Maintenir l'accompagnement éducatif
- Soutenir les familles

L'équipe a ainsi dû s'ajuster quotidiennement pour maintenir le juste équilibre entre enjeux sanitaires et accompagnement des usagers, en prenant en compte les risques liés à l'épidémie de COVID-19, qu'il s'agisse :

- Du risque pour la santé physique des enfants, parents et professionnels
- Du risque d'aggravation de l'état de santé psychique et des retards de développement que les modifications dans l'accompagnement ont été susceptibles d'engendrer.

Ce ne sont pas moins de 713 communications qui ont été recensées sous forme de mails ou d'appels téléphoniques avec les enfants, les familles, les partenaires, pour maintenir le lien et continuer le travail thérapeutique.

L'hôpital de jour a également soutenu tout au long du confinement l'accueil de certains enfants proposant aux parents, familles, fratries, des moments de répit indiscutables en ces périodes de confinement particulièrement délétères.

L'engagement des professionnels et la capacité d'adaptation des familles sont à saluer.

La réécriture du projet d'établissement, une mobilisation pluriprofessionnelle

Réécrit tous les 5 ans, le projet d'établissement ou le projet de service est rendu obligatoire par la loi du 2 janvier 2002, il fait partie de la liste des outils visant à garantir le droit des usagers. Ce document de référence sur lequel les professionnels s'appuient pour engager leur travail auprès des personnes accompagnées reflète également le travail engagé pour un lectorat plus large, les familles, les tutelles, les partenaires...

Le projet d'établissement sert entre autres à définir des objectifs, à rendre compréhensible un mode de fonctionnement, à exposer les méthodes et outils de travail utilisés.

Outre le cadre d'intervention fixant l'aspect légal et réglementaire, le projet d'établissement de l'Oiseau Lyre fait apparaître deux parties distinctes :

- La nature de l'offre et son organisation
- L'enfant accueilli, son développement, son accompagnement

La réécriture de ce projet d'établissement 2020-2025 a donc été l'occasion de mobiliser l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire, dans le respect des savoirs et des richesses de chacun des professionnels engagés.

Après une lecture attentive et une analyse fine du précédent projet d'établissement, c'est une équipe impliquée qui a pu déterminer la nouvelle maquette du projet d'établissement afin de mettre en avant l'évolution des pratiques.

L'organisation en groupes « interdisciplinaires » a ainsi pu permettre durant 10 mois et 16 réunions de travail, de proposer un projet d'établissement riche et fidèle au travail engagé auprès des enfants accueillis et de leur famille.

Ainsi, l'hôpital de jour reste résolument tourné vers une approche intégrative (*c'est-à-dire intégrant des outils dont les références ne sont pas exclusives mais aussi intégrant l'enfant pris en charge à ses lieux de vie écologiques comme l'école, la maison, le centre de loisirs...*), et coordonnant un ensemble d'actions éducatives, thérapeutiques et pédagogiques, toutes interdépendantes, dans le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la haute autorité de santé (HAS)

Une convention de partenariat qui soutient les familles durant les week-ends et les vacances scolaires.

Focus sur l'un de nos relais de proximité : l'association Collectif HANDICAP ! Dédiée à aider les familles confrontées au handicap, cette association propose de nombreuses actions en faveur des parents d'enfant handicapé.

Elle intervient dans le domaine du handicap et plus précisément du répit sur BORDEAUX et sa métropole.

Parce qu'être parent d'un enfant handicapé demande beaucoup d'énergie au quotidien, certains parents peuvent avoir tendance à oublier de prendre du temps pour eux, de prendre du temps pour les autres enfants de la fratrie. Même s'il est difficile de le concevoir, il est important de souffler de temps en temps pour ne pas arriver à l'épuisement.

C'est suite à ces réflexions, qu'est née cette solution de répit hors domicile et naturellement la recherche d'un lieu adapté a orienté l'équipe du Collectif HANDICAP vers l'hôpital de jour l'Oiseau Lyre, l'établissement offrant de larges espaces spacieux, adaptés au public accompagné par cette association.

Pour toutes ces raisons, l'ARI a souhaité donner son accord autorisant le Collectif Handicap ! à occuper certains locaux de l'hôpital de jour l'Oiseau-lyre (salle polyvalente, petite cuisine, bibliothèque de l'école, cour de récréation), pour la mise en œuvre du projet de solution de répit pour les parents d'enfants en situation de handicap.

L'occupation des locaux a lieu tout au long de l'année, tous les samedis et trois jours par semaine (mardis, mercredis et jeudis) sur les dates de fermeture estivale.